

# Document d'informations clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### HSBC MSCI EUROPE ISLAMIC ESG UCITS ETF

un compartiment de HSBC ETFs PLC, (l'« OPCVM »). Le Fonds est géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A., autorisé en Irlande et supervisé par la Banque centrale d'Irlande (CBI). HSBC Asset Management est le nom de marque de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC.

Initiateur du PRIIP : HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Téléphone : +352 48 88 961

Date de production : 26 mars 2025.

Catégories d'actions : EUR (Acc)

ISIN : IE000AGFZM58

Site Internet : <http://www.etf.hsbc.com>

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Le Fonds est une société d'investissement à capital variable. La valeur du Fonds dépend de la performance des actifs sous-jacents et peut augmenter ou diminuer. Tout capital investi dans le Fonds peut être exposé à des risques.

### Objectifs et politique d'investissement

#### Objectif d'investissement :

Le Fonds vise à suivre en autant que possible les rendements de l'Indice MSCI Europe Islamic ESG Universal Screened Select Index (l'Indice), tout en intégrant des indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le Fonds investira dans ou s'exposera à des actions de sociétés qui composent l'Indice.

#### Politique d'investissement :

L'Indice est un sous-ensemble de l'Indice MSCI Europe Islamic Index (l'Indice parent) et se compose de sociétés de grande et moyenne capitalisation (d'après la valeur de marché de leurs actions) de 15 marchés développés, respectueuses des principes de la Charia, tel que défini par le Fournisseur d'indice.

En répliquant les performances de l'Indice, le Fonds promeut certaines caractéristiques environnementales, sociales et/ou de gouvernance (ESG) et a été classé comme fonds relevant de l'Article 8 en vertu du règlement SFDR.

L'Indice est construit à partir de l'application de critères d'exclusion liés aux valeurs et au climat et exclut les sociétés exposées à certaines activités : armes controversées et nucléaires, divertissements pour adultes, alcool, jeux d'argent, tabac, énergie issue de la combustion du charbon, extraction de charbon thermique, extraction de sables bitumineux, produits liés au porc, services financiers conventionnels, armes à feu civiles, détention de réserves de sables bitumineux et violation des principes du Pacte mondial des Nations unies (« PMNU »).

L'Indice applique également la méthodologie MSCI ESG Universal Indexes pour atteindre son objectif ESG. L'Indice exclut les titres présentant le profil ESG le plus faible ; il définit un facteur de repondération ESG qui rend compte à la fois d'une évaluation du profil ESG actuel, selon la Notation MSCI ESG actuelle, et de la tendance d'évolution de ce profil ; et il applique de nouvelles pondérations des titres par rapport aux pondérations de la capitalisation boursière à fluctuation libre de l'Indice parent. L'Indice est rééquilibré semestriellement. Veuillez vous reporter au Supplément du Fonds pour de plus amples informations sur les critères d'exclusion ESG et la méthodologie MSCI ESG Universal Indexes.

Le Fonds est géré de manière passive et cherche à investir dans les actions des sociétés généralement dans une proportion égale à celle de l'Indice. Dans certaines circonstances, il peut s'avérer impossible pour le Fonds d'investir dans tous les composants de l'Indice et il peut obtenir une exposition en utilisant d'autres investissements conformes à la Charia, tels que des certificats de dépôt.

Le Comité de Charia surveille périodiquement le Fonds et émet un certificat annuel attestant la conformité du Fonds à la Charia. Ce certificat est inclus dans le rapport annuel du Fonds à titre de confirmation de la conformité à la Charia pour l'année en question. Avant d'investir, veuillez vérifier que ce Fonds satisfait aux exigences de la Charia en matière d'investissement et, en cas de doute, veuillez consulter un conseiller.

Le Fonds peut investir jusqu'à 35 % de ses actifs en titres provenant d'un seul émetteur dans des conditions de marché exceptionnelles.

Le Fonds n'utilise que des contrats de change conformes à la Charia (qu'ils soient au comptant ou à terme) à des fins de couverture.

- ◆ La devise de référence du Fonds est EUR. La devise de référence de cette catégorie d'actions est EUR.
- ◆ Les revenus sont réinvestis.
- ◆ Seuls les Participants autorisés peuvent négocier les actions du Fonds directement avec l'OPCVM.
- ◆ Les actions du Fonds sont cotées sur une ou plusieurs bourse(s).
- ◆ Vous pouvez vendre votre investissement la plupart des jours ouvrables.
- ◆ Le niveau anticipé d'écart de suivi dans des conditions de marché normales devrait être de 0.10%.

### Investisseurs de détail visés

L'investissement dans le Fonds peut convenir aux investisseurs qui recherchent l'appréciation du capital sur un horizon de cinq ans au moyen d'investissements effectués principalement dans des actions cotées ou négociées sur des Marchés reconnus, tel que défini dans le Prospectus. Un investisseur doit tenir compte de sa tolérance personnelle vis-à-vis des fluctuations quotidiennes du marché avant d'investir dans le Fonds. Les investisseurs doivent être prêts à supporter des pertes. Les actions du Fonds seront accessibles à la fois aux investisseurs de détail et institutionnels.

Un investissement dans le Fonds est uniquement adapté aux investisseurs qui sont en mesure d'évaluer les risques et le bien-fondé d'un tel investissement, et qui disposent des ressources suffisantes pour supporter une perte, dans la mesure où le Fonds n'est pas garanti et où ils peuvent récupérer moins que le montant investi. Le Fonds est conçu pour être utilisé dans le cadre d'un portefeuille de placements diversifié. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter leur conseiller financier avant de réaliser un investissement.

### Durée :

Le Fonds n'a pas de Terme.

L'Initiateur du PRIIP ne peut pas liquider le Fonds de manière unilatérale. Le Conseil d'administration peut également décider de liquider le Fonds dans certaines circonstances énoncées dans le prospectus et les statuts du Fonds.

### Informations supplémentaires :

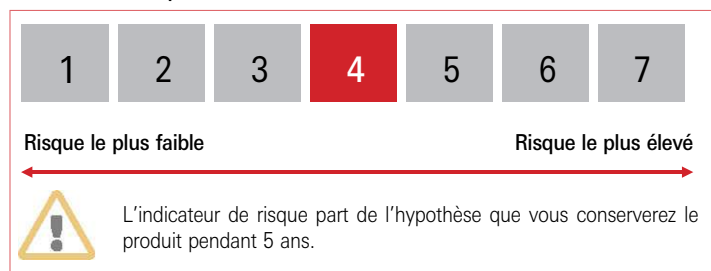
Ce document se réfère à une seule catégorie d'actions d'un compartiment de la Société. De plus amples informations sur la Société, y compris le Prospectus, les rapports annuel et semestriel les plus récents de la Société et les derniers cours des actions, peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès de l'Agent administratif par e-mail à l'adresse [ifsinvestorqueries@hsbc.com](mailto:ifsinvestorqueries@hsbc.com) ou en vous rendant sur [www.etf.hsbc.com](http://www.etf.hsbc.com). Le Prospectus le plus récent est disponible en anglais, allemand et français. Des informations détaillées sur les investissements sous-jacents du fonds sont disponibles sur [www.etf.hsbc.com](http://www.etf.hsbc.com). La valeur nette des actifs intrajournalière indicative du fonds est disponible sur au moins un Terminal des fournisseurs de données de marché important tel que Bloomberg, ainsi que sur un large éventail de sites Internet affichant des données de marché, y compris [www.reuters.com](http://www.reuters.com). Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de la Société.

Le Dépositaire est HSBC Continental Europe. Les actifs du Fonds sont conservés en sécurité par le Dépositaire et sont séparés des actifs des autres Fonds.

Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment de la Société. Pour de plus amples informations sur la marche à suivre, veuillez consulter la section « Conversion of Shares - Primary Market » du Prospectus.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des

pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques supplémentaires non inclus dans l'indicateur synthétique de risque (ISR) comprennent les risques suivants : risque de liquidité, risque de contrepartie, risque opérationnel, risque d'effet de levier des investissements et risque de change. Veuillez vous référer au prospectus pour connaître les autres risques.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les montants dus, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Investissement de 10 000 EUR			
Minimum Le Fonds n'est pas couvert par un régime de compensation ou de garantie pour les investisseurs, vous pouvez perdre tout ou partie du montant investi.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR2 160	EUR3 060
	Rendement annuel moyen	-78,36 %	-21,10 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR8 510	EUR10 660
	Rendement annuel moyen	-14,89 %	1,29 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR11 070	EUR15 430
	Rendement annuel moyen	10,66 %	9,06 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR14 030	EUR19 000
	Rendement annuel moyen	40,32 %	13,70 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020. Le scénario modéré s'est produit pour un investissement entre août 2016 et août 2021. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2023. Un indice de référence approprié a été utilisé lorsque le Fonds avait un historique insuffisant.

## Que se passe-t-il si HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

La capacité du Fonds à effectuer les versements ne serait pas affectée par le défaut de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.. Les actifs du Fonds sont conservés en sécurité par le Dépositaire et sont séparés des actifs des autres Fonds. En d'autres termes, les actifs d'un Fonds sont séparés des actifs des autres Fonds et votre investissement ne peut pas être utilisé pour satisfaire les engagements d'un autre Fonds. Il existe un risque de responsabilité potentiel pour le Dépositaire en cas de perte des actifs du Fonds. Le Dépositaire est responsable en cas de négligence ou de manquement intentionnel à ses obligations.

La faillite ou l'insolvabilité du Dépositaire ou d'un autre prestataire de services peut provoquer des retards (par exemple des retards dans le traitement des souscriptions, des conversions et des rachats d'actions) ou d'autres perturbations pour les investisseurs, et il pourrait y avoir un risque de défaut. Le Fonds n'est pas couvert par un régime de garantie ou d'indemnisation des investisseurs.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ◆ qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évoluerait de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ◆ 10 000 EUR sont investis.

<b>Période de détention recommandée : 5 ans</b> <b>Investissement de 10 000 EUR</b>	<b>Si vous sortez après 1 an</b>	<b>Si vous sortez après 5 ans</b>
Coûts totaux	41 EUR	316 EUR
Incidence des coûts annuels en % *	0,4 %	0,4 % chaque année

\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,50% avant déduction des coûts et de 9,06% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts

<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		<b>Si vous sortez après 1 an</b>
Coûts d'entrée	Aucun droit d'entrée ou de sortie n'est dû lorsque les investisseurs négocient des actions sur le marché secondaire, c'est-à-dire lorsque les actions sont achetées et vendues sur une bourse de valeurs. Dans ce cas, les investisseurs peuvent payer des frais facturés par leur courtier. Les participants autorisés qui traitent directement avec le Fonds peuvent être soumis à une commission de transaction directe (transaction de liquidités) pouvant aller jusqu'à 3,00 % sur les souscriptions et jusqu'à 3,00 % sur les rachats.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,30 % de la valeur de votre investissement par an. Ce chiffre est fondé sur les frais de l'exercice précédent, clos le 29 décembre 2023.	30 EUR
Coûts de transaction	0,10 %* de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	10 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques</b>		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Des frais de conversion peuvent être prélevés.

### Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée : 5 ans**

L'investissement dans ce Fonds convient aux investisseurs qui se positionnent sur un horizon d'investissement à long terme. Racheter vos participations dans le Fonds avant la fin de la période de détention recommandée n'occasionnera aucune pénalité. Des frais de sortie peuvent s'appliquer. Veuillez vous reporter au tableau « Composition des coûts » pour plus d'informations.

### Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. ou les personnes qui conseillent ou vendent le produit doivent être adressées par écrit à 18 Boulevard de Kockelscheuer, 1821 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, ou par e-mail à [hifl.complaint@hsbc.com](mailto:hifl.complaint@hsbc.com).

### Autres informations pertinentes

\*Remarque : ce chiffre est fondé sur un ensemble de données incomplet et peut donc changer. Le chiffre mis à jour sera fourni en temps voulu.

Des informations détaillées sur les produits d'investissement durable relevant des articles 8 et 9, tels que classés dans le cadre du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), y compris : une description des caractéristiques environnementales ou sociales ou de l'objectif d'investissement durable ; les méthodes utilisées pour évaluer, mesurer et surveiller les caractéristiques environnementales ou sociales et l'impact des investissements durables sélectionnés ; et les informations sur les objectifs et les indices de référence, sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.assetmanagement.hsbc.co.uk/en/intermediary/investment-expertise/sustainable-investments/sustainable-investment-product-offering>

Les scénarios de performance précédents et les performances passées du Fonds pour les 2 années précédentes sont disponibles dans la section « Fund Centre » de notre site Internet à l'adresse <http://www.etf.hsbc.com>.

Lorsque ce produit est utilisé comme unité de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, les informations supplémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas inclus dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et les suites en cas de défaillance de la compagnie d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés du présent contrat, qui doit être fourni par votre assureur, courtier, ou par tout autre intermédiaire d'assurance conformément à ses obligations légales.